

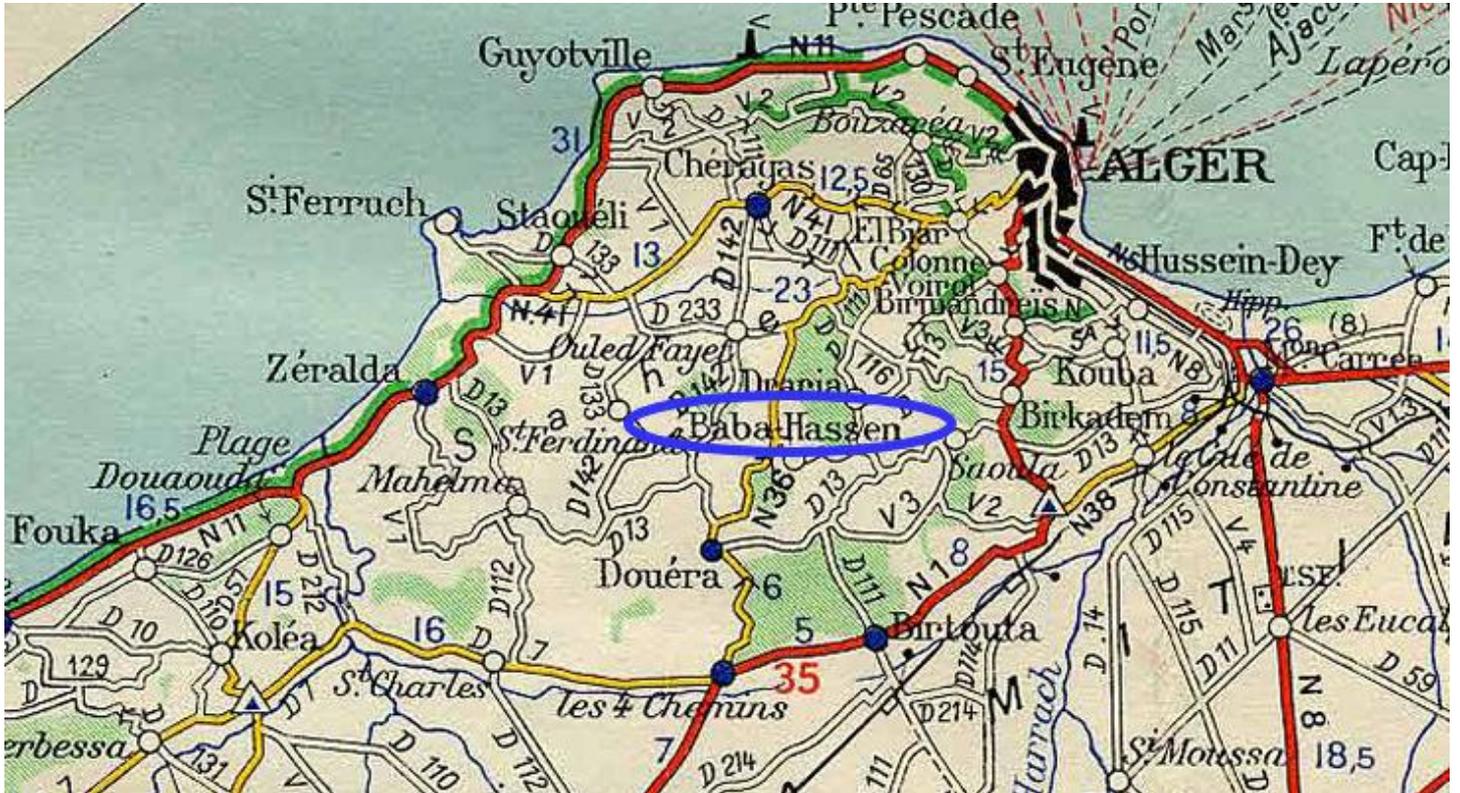
## INFO 479 CRESCIA

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ Le village de CRESCIA devenu KHRAICIA (ou KRAÏSSIA) à l'indépendance

Dans le Sahel et au Sud-ouest d'ALGER (18 km) la localité de CRESCIA, culminant à 166 mètres d'altitude, est distante de 4 km de DOUERA.



ALGER fut conquise le 5 juillet 1830 et un processus de colonisation progressive s'engagea avec, au tout début, beaucoup d'hésitations politiques...

Néanmoins des colons s'installèrent de façon spontanée aux alentours immédiats d'ALGER. Le Gouvernement, jugeant des résultats satisfaisants et prometteurs, décide l'ouverture d'un crédit spécial pour une colonisation civile. Dès lors la direction de l'intérieur présente un plan de colonisation pour la province d'ALGER et du SAHEL.

D'après ce plan, trois zones concentriques de villages embrassent tout le massif :

- La 1<sup>ère</sup> dite du FAHS, destinée à couvrir ALGER et touchant tous les points extrêmes de sa banlieue ;
- La deuxième zone, dite de STAOUELI (couverte de broussailles et de palmiers nains et 'abandonnée aux panthères et aux hyènes', limitée à l'Est par SAOULA, elle se termine à SIDI FERRUCH qui sera à la fois un village d'agriculteurs et de pêcheurs ; elle englobe SIDI SLIMANE, BABA HASSEN, OULED FAYET et STAOUELI ;
- La troisième zone dite de DOUERA à six centres : **CRESCIA**, ZERALDA, SAINT FERDINAND, SAINTE AMELIE, MAHELMA et DOUERA. C'était la plus éloignée et la moins en sécurité.

Historiquement le plan GUYOT avait prévu l'implantation d'un centre de peuplement dans le territoire de la tribu des OULED SIDI SLIMANE qui avait fui à l'automne 1839. Il nomme ce village SIDI SOLIMAN.

Auteur : Georges BOUCHET

Extrait du Site : [http://alger-roi.fr/Alger/crescia/textes/18\\_six\\_communes\\_deuxieme\\_ceinture\\_crescia\\_bouchet.htm](http://alger-roi.fr/Alger/crescia/textes/18_six_communes_deuxieme_ceinture_crescia_bouchet.htm)

**SIDI SOLIMAN** est sur le territoire d'une tribu émigrée ; c'est un plateau dominant la plaine jusqu'à l'origine de laquelle les cultures pourraient s'étendre. Le Génie a jeté les yeux sur cette localité pour y caserner quelques troupes nécessaires à la défense de l'obstacle.

Le mot obstacle désigne ici l'ensemble de tous les villages à construire et à relier par des routes carrossables. Cet obstacle doit protéger ALGER. Dans l'attente des villages à construire il s'appuie en 1842 sur les camps de DELY IBRAHIM, et surtout sur ceux de BIRKHADEM, KOUBA, MAISON CARREE et DOUERA.

Bien qu'il soit très bien placé pour jouer le rôle de sentinelle puisque son plateau se termine au bord du long talus plongeant vers la MITIDJA, CRESCIA (c'est finalement le nom choisi) n'a pas reçu une grosse garnison. On a préféré consolider les établissements militaires de DOUERA, tout proche.

Il y a tout de même sur la carte l'identification "ancienne redoute" qui atteste que le souci de surveiller de près les mouvements des groupes hostiles dans la plaine était présent à CRESCIA aussi.

Le centre a été créé en 1844 en tant qu'annexe de la commune de DOUERA, dont il est limitrophe. Nous ne savons pas à quoi est dû l'abandon du nom SIDI SOLIMAN et son remplacement par CRESCIA.



En 1848 le guide QUETIN a jugé que CRESCIA était un « *pays agreste couvert de broussailles, mais au sol fertile* ». C'est bien bref et cela laisse à supposer un développement assez lent.

Géographiquement le territoire communal appartient à la bordure Sud du bourrelet anticlinal du SAHEL, là où il domine de 150 mètres la plaine de la MITIDJA. Comme on a choisi, de ce côté, comme limite de la commune la Route Nationale numéro un, la commune empiète légèrement sur la plaine. A noter tout de même le décrochement vers le Nord de cette limite, afin que le cimetière de BIRTOUTA soit situé dans la commune du même nom.

Au Nord, c'est l'Oued KERMA (branche occidentale) qui sépare CRESCIA de BABA HASSEN.

Le territoire communal est donc triple :

**-Le Nord** est un plateau vallonné en pente douce montant de 120-130 mètres de long de l'oued jusqu'à 200 mètres en haut du talus. Cet espace a été presque entièrement colonisé et couvert de vignobles à partir des années 1870 : dans « *Tartarin de Tarascon* », œuvre parue en 1872, Alphonse DAUDET évoque incidemment le « *joli vin de CRESCIA* ». Le bâtiment de la cave coopérative date de 1930. Cette cave de 10.000 hectolitres de capacité a été aménagée en collaboration avec la commune voisine de SAOULA. Cette cave se trouve d'ailleurs près de la limite des deux communes, mais sur le territoire de SAOULA. L'habitation du gérant d'un grand domaine est sans doute antérieure ; elle a surtout beaucoup plus d'allure.

**-Le village centre** est vraiment tout petit, avec deux courtes rues qui se croisent à angle droit, et une rue de ceinture qui suit l'emplacement du dispositif de protection des origines. Le cimetière chrétien est à l'Est au bout d'un chemin en impasse.



CRESCIA

Le village est traversé par la route de BIRKHADEM à DOUERA par SAOULA : c'est celle qui longe l'oued KERMA, en bordure de laquelle a été édiée la cave coopérative. Mais une autre route tracée sur le plateau rejoint également SAOULA. Sur les bas côtés de ces routes, lors de seconde guerre mondiale, en 1942/1943, les Américains avaient installés de petits dépôts de munitions, des obus en libre service en quelque sorte, afin de diminuer le risque que ces stocks soient détruits par les bombardiers allemands. Il faut dire qu'à la même époque le port d'ALGER était protégé par de gros ballons appelés "saucisses" et qu'il y avait eu deux catastrophes : un navire bourré de munitions avait coulé à proximité du port, et 12 wagons de munitions et d'essence avaient explosé près de la gare de MAISON CARREE. La catastrophe ferroviaire est du 4 juillet 1943 en début d'après-midi. Il y avait eu 79 morts, 190 blessés et d'énormes destructions dans les habitations 500 mètres à la ronde. Le désastre eut été bien pire si le chef de gare n'avait réussi à détacher et éloigner les 34 wagons de tête. Il avait été alerté par un cheminot de la gare de GUE de CONSTANTINE (commune de KOUBA) qui avait remarqué des flammes sur un wagon au de ce train militaire américain.



Ferme Aouch el Cadi à CRESCIA

Une autre route relie le village à la plaine : ce cheminement avait été voulu en 1842 pour pouvoir porter secours rapidement aux colons et aux postes militaires isolés de la MITIDJA.

La desserte du village a été assurée par les autocars de la société SEYGFRIED jusqu'à son rachat par la société des Autocars Blidéens.

[http://alger-roi.fr/Alger/crescia/textes/18\\_six\\_communes\\_deuxieme\\_ceinture\\_crescia\\_bouchet.htm](http://alger-roi.fr/Alger/crescia/textes/18_six_communes_deuxieme_ceinture_crescia_bouchet.htm)

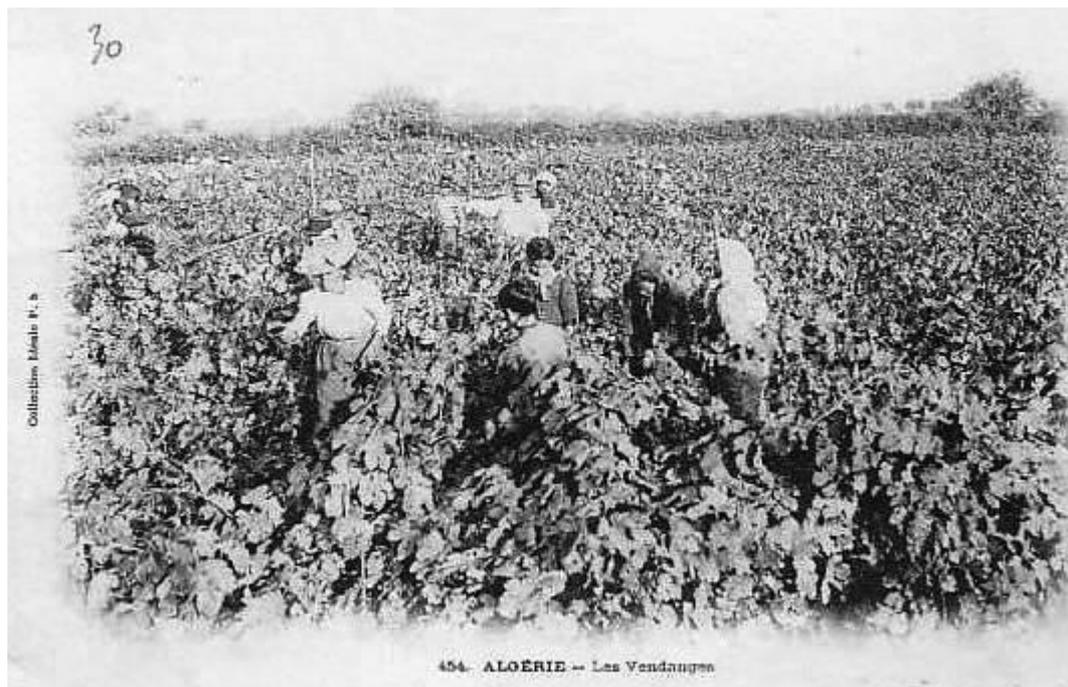
Quant aux colons installés dans les environs de la ville de KOLEA et dans d'autres localités de la Mitidja, les premiers mois furent consacrés à la construction de leurs maisons et à préparer leurs terrains en attendant les semences de pommes de terre, haricots et maïs que l'administration leur fournirent. En octobre 1851, le nombre de familles valaisannes installées se répartissait ainsi :

Sahel de Koléah - Saïghr	60 habitants	21 familles
Zoudj el Abess	150 habitants	26 familles
Messaoud	46 personnes	9 familles
Berbessa	44 personnes	8 familles
Chaïba	27 personnes	5 familles
Sahel d'Alger - Boufarik	85 personnes	7 familles
Crescia	46 personnes	7 familles
Douéra	env. 45 personnes	12 familles

### **Démographie**

**Année 1856** : 1.019 habitants (dont 233 Français ; en 1897 ils seront 490)

**Extrait du site** : <http://www.exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/valais1.html>



### **Le traquenard conduisant à l'arrestation de Rabah BITAT en mars 1955 à Alger.**

<http://lequotidienalgerie.org/2011/12/31/le-traquenard-conduisant-a-larrestation-de-rabah-bitat-en-mars-1955-a-alger/>



La défection des militants, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, dans la région algéroise, met son responsable, Rabah BITAT, dans l'embarras. Pour les suppléer, le chef de la zone IV fait alors appel à Krim Belkacem, chef de la zone III, pour lui prêter main-forte. Bien que chaque chef de zone doive trouver des hommes et des armes en vue d'accomplir les attentats prévus à la veille de la Toussaint, Krim Belkacem charge son adjoint, Amar Ouamrane, de réunir quelque 200 hommes pour les mettre au service de Rabah Bitat. Ces hommes vont perpétrer des attentats à Boufarik et à Blida. Selon Benjamin STORA et Renaud de Rochebrune, dans « La guerre d'Algérie vue par les Algériens », un livre paru en septembre 2011: « Ouamrane s'interroge. Il est venu en renfort dans la Mitidja avec de nombreux maquisards kabyles pour que les opérations du jour J ne soient pas annulées dans cet endroit phare de la colonisation faute de combattants. Il juge sagement que l'idée de créer un maquis dans l'arrière-pays de la capitale, comme l'avait envisagé BITAT, le chef de la zone, est irréaliste pour le moment. D'autant qu'on ne sait pas ce qu'est devenu ce dernier, peut-être mort dans l'accrochage du 2 novembre ». En effet, depuis 1<sup>er</sup> novembre, le contact est rompu entre Ouamrane et Bitat. Ce dernier s'est retrouvé esseulé dans la forêt de Blida. Il est resté, grâce à l'aide d'un garde forestier, plusieurs jours sur place. Cette situation laisse Ouamrane perplexe. Après une mure réflexion, l'adjoint de Krim décide de rentrer dans le bercail. Les maquisards kabyles vont faire le trajet, environs 150 km, à pied et par petits groupes.

Cependant, de retour à Alger, Rabah BITAT découvre que le réseau algérois est décapité. Bien que les actions dans la capitale aient provoqué une réelle psychose, les services de sécurités coloniaux ont aussitôt lancé une vaste opération visant à arrêter les auteurs des attentats. Selon Stora et de Rochebrune : « En l'espace de moins de 10 jours après le 1er novembre, la totalité du réseau patiemment construit par Zoubir Bouadjadj est démantelé. Y compris les bases logistiques pour l'entraînement et la fabrication des bombes à SOUMA et **CRESCIA** dans l'arrière-pays. La plupart des activistes, à commencer par Bouadjadj lui-même dès le 5 novembre, sont appréhendés tout simplement à leur domicile le plus habituel. Merzougui, Belouizdad, les frères Kaci ... Ils sont tous pris. Et ils vivront toute la guerre en prison ». Naturellement, pour créer un nouveau réseau, Rabah Bitat lorgne du côté des anciens militants du MTLD, de préférence ceux qui ont fait partie de l'OS (Organisation spéciale). Pour ce faire, il reprend indirectement contact avec Belhadj Djelali, un ancien de l'OS. Ce que Bitat ignore c'est que ce dernier a été retourné par les services français. Arrêté en 1950 lorsque l'OS avait été démantelée, Belhadj Djelali a accepté de collaborer avec la DST sans que les nationalistes l'aient su.

À cause de ce réseau de collabos, les nationalistes tombent dans les filets l'un après l'autre. Heureusement que BITAT s'est retrouvé isolé dans la Mitidja. Ainsi, malgré l'acharnement des services français, aidés en cela par les collabos, le patron de la zone IV est introuvable. Du coup, sa priorité est indubitablement de retrouver un refuge sûr. Une fois les conditions sont réunies, il tâchera de reconstituer le nouveau réseau. Bien que ces hommes de confiance soient arrêtés, la révolution ne doit pas s'éteindre pour autant. BITAT se souvient alors d'une conversation qu'il a eue avec Bouadjadj avant le déclenchement de la révolution. Il lui a parlé d'un jeune motivé, en l'occurrence Yacef Saadi. Ce dernier, en attendant qu'on fasse appel à lui, a déjà constitué son groupe. Du coup, après le retour de BITAT dans la capitale, il se lance à la recherche de ce jeune dont on a loué tant de courage. Au bout de trois semaines, après les actions du 1<sup>er</sup> novembre, Yacef reçoit une visite dans le magasin familial, situé à la Casbah. Le visiteur, Abdellah Kéchida, relate les difficultés que rencontre la nouvelle organisation, le FLN. Il lui explique que le chef algérois, Rabah BITAT, souhaite le rencontrer.

D'emblée, le courant passe très bien entre les deux hommes. « BITAT, qui estime que l'urgent est de rétablir le contact avec les autres responsables du FLN, commence par utiliser Yacef Saadi comme agent de liaison. D'abord pour communiquer début décembre avec ses adjoints de l'Algérois, Souidani, que le boulanger activiste [Yacef Saadi] rencontre à Boufarik, et Bouchaib », écrivent Stora et de Rochebrune. Dans la foulée, BITAT cherche à renouer le contact avec les autres chefs de zones. Car, avant de se séparer le 23 octobre 1954, les six chefs historiques ont prévu une réunion de bilan pour janvier 1955. Et c'est là que les services français rentrent en jeu. Belhadj Djelali, se disant représentant de la délégation extérieure, propose à BITAT une rencontre à Alger. Il veut réunir tous les chefs du FLN en vue de les livrer à la police française. Le pseudo envoyé de l'extérieur fixe un rendez-vous à BITAT le 16 mars 1955. Bien que ce dernier ait demandé à Krim et Ouamrane de prendre part à la rencontre, par prudence, Krim a refusé. Ce jour-là, BITAT se trouve en face de Belhadj et à des policiers français n'hésitant pas un instant à l'arrêter. Il passera le restant de la guerre en prison.

**NDLR** : Rabah BITAT est né le 19 décembre 1925 à AÏN KERMA (actuelle Messaoud Boudjriou, wilaya de Constantine) et mort le 10 avril 2000 à **Paris**. Magasinier à la manufacture de tabac à chiquer BENTCHICOU il devient un militant nationaliste et l'un des fondateurs du Front de libération nationale en 1954. Après l'indépendance il est ministre à plusieurs reprises. Il a aussi été président de la République par intérim durant 45 jours en 1978, suite au décès de Houari Boumédiène. Il était marié avec Zohra DRIFF.

#### **Cimetière :**

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN\\_2013\\_sepulitures\\_algerie\\_cle018837.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN_2013_sepulitures_algerie_cle018837.pdf)

#### **Cyclisme :**

#### ***ALAIN CHOUQUET raconte :***

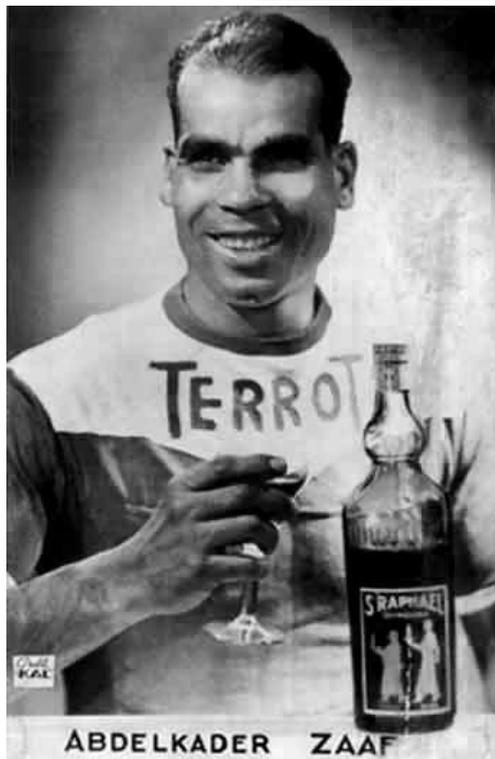
Le 3 Avril 1955 "Premier Pas Dunlop", sur un parcours de 80 kilomètres, départ fictif Boulevard Carnot, devant les bureaux de la Société Dunlop. Départ réel Bd. Galliéni, El-Biar, Chéragas, La Bridja, Zéralda, Mahelma, Saint-Charles, 4 Chemins, Douéra, **Crescia**, Saoula, Birkadem, Pont de la Cressonnière, Route Moutonnière. Arrivée devant l'Usine Tamzali. Championnat de France des débutants, les deux premiers iront faire la finale à Rennes. Sur le conseil de mes dirigeants, je ne fais pas de courses chez les minimes pour ne pas me faire remarquer. Ce fameux accident dans la descente de Baïnem, un mois d'arrêt, et voilà tous mes efforts anéantis.

Je prends tout de même le départ, diminué mais confiant, 80 kilomètres, malgré les difficultés de ce parcours jalonné de côtes (Mahelma, Douéra, CRESCIA), ce n'est pas la mer à boire, j'ai essayé de mener bon train lors de mes dernières sorties avec Alain Gentil. Je vais vite me rendre compte, malgré le train de sénateur de la première partie de course, que je ne mouline pas comme il le faudrait.

Dans la côte de CRESCIA, je tente ma chance, mes jambes ne répondent pas, je ne peux pas attendre une arrivée au sprint, je sais que je serais battu, car je sprint comme un fer à repasser. Le coup est foireux, je suis vite repris, et je comprends que pour moi c'est foutu. Dans les derniers hectomètres Alain Gentil, arrive à garder une minime avance qui lui permet de remporter le sprint devant Hamani. Michel Castaldi finit quatrième et moi sixième. Trois gars du CCBO. Dans les six premiers, ce fut un beau résultat. Je portais ce jour le dossard numéro 4.

C'est Claude Cousseau, qui remporte la finale à Rennes, Hamani terminant 9<sup>e</sup> ex-aequo, Alain Gentil je ne m'en souviens pas.

**Premier Pas Dunlop** : <http://cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/le-cyclisme-p404038>



Abdelkader Zaaf, "le casseur de baraque"



De g. à d. : Alain Gentil (1<sup>er</sup>), Alain Chouquet (6<sup>ème</sup>) et Michel Castaldi (4<sup>ème</sup>)

## **Département** :

Le département d'Alger est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Alger fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'est le département de Constantine et à l'ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III<sup>e</sup> république, et le département d'Alger couvrait alors un peu plus de 170 000 km<sup>2</sup>. Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19<sup>e</sup> siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km<sup>2</sup>, ce qui explique que le département d'Alger se limitait à ce qui est aujourd'hui le centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MEDEA, le département d'ORLEANSVILLE et le département de TIZI-OUZOU.

Le village de **CRESCIA** faisait partie du département et de l'Arrondissement d'**ALGER** (avec 32 localités) :

ALGER – BABA HASSEN – BAINS ROMAINS – BARAKI – BEN AKNOUN – BIRKADEM – BIRMANDREIS – BOUZAREA – CAP CAXINE – CHERAGAS – **CRESCIA** – DELY IBRAHIM – DRARIA – EL HACHOUR – EL BIAR – GUE DE CONSTANTINE – GUYOTVILLE – HARRACH –

## **MONUMENT aux MORTS**

Le relevé N°54425 mentionne **13 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

**BARBE** Christophe (Mort en 1914) – **DUFOUR** Théodore (1915) – **FABRER** Antoine (1918) – **FEMENIAS** Gabriel (1914) – **GOMIS** Emmanuel (1915) – **GROUSSAC** Pierre (1917) – **LANTER** Denis (1917) – **MADI** Rabah (1918) – **MARTI** Antoine (1916) – **MOULIN** Paul (1917) – **SAHNOUN** Mohammed (1918) – **SIGWALT** Jacques (1914) – **SINTES** Michel (1915) **MOULIN** Paul (1917) – **SAHNOUN** Mohammed (1918) – **SIGWALT** Jacques (1914) – **SINTES** Michel (1915)

**Une pensée toute particulière concernant cette famille :**

**APRILE** François, assassiné le 14 octobre 1962 à CRESCIA,  
**APRILE** née **MARI** Marie, assassinée le 14 octobre 1962 à CRESCIA,  
**MARI** Catherine, assassinée le 14 octobre 1962 à CRESCIA,

### **SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :**

ET si vous souhaitez en savoir plus sur CRESCIA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://jean.salvano.perso.sfr.fr/Blida/Darnatigues.pdf>

<http://emigrationalgerie.centerblog.net/2.html>

<http://emigrationalgerie.centerblog.net/4.html>

[http://www.aveg.ch/articles/2002\\_Maye.pdf](http://www.aveg.ch/articles/2002_Maye.pdf)

<http://www.genealogie.com/v4/forums/recherches-genealogiques-afrique-mises-a-disposition-diverses-listes-colons-partis-en-algerie-de-1848-a-1900-t970564-p15.html>

[http://www.francegenweb.org/~archives/guide/?id=24\\_etat\\_civil](http://www.francegenweb.org/~archives/guide/?id=24_etat_civil)

[http://www.gorrias.com/index.php?id\\_page=86&pere=79&index=79](http://www.gorrias.com/index.php?id_page=86&pere=79&index=79)

[http://jubilotheque.upmc.fr/fonds-memsgf/GM\\_000021\\_006/document.pdf?name=GM\\_000021\\_006\\_pdf.pdf](http://jubilotheque.upmc.fr/fonds-memsgf/GM_000021_006/document.pdf?name=GM_000021_006_pdf.pdf)

## **2/ Renseignement et guerre d'Algérie, le rôle de la gendarmerie mobile** (Auteur Benoît Haberbusch)

**EPISODE 1** = L'adaptation aux nécessités de la « guerre subversive » (Sujet traité INFO 478)

**EPISODE 2** = **La place de la gendarmerie mobile dans le dispositif de renseignement**

Malgré les réserves formulées sur son rendement, la gendarmerie mobile est intégrée au vaste dispositif de renseignement quadrillant toute l'Algérie. Les organigrammes élaborés à cette époque témoignent, du reste, de la formidable mobilisation des forces de l'ordre. Aux côtés de la gendarmerie mobile, on trouve :

- la gendarmerie départementale (brigade, section, compagnie, légion) ;
- l'administration (administrateurs ou maires, sous-préfets, préfets) ;
- les différents services de police (police judiciaire, police des renseignements généraux, direction de la surveillance du territoire, sécurité publique, police de l'air et des frontières, etc.) ;
- l'armée (sécurité militaire, différents échelons de commandement, unités de contact, armée de l'Air, marine, etc.).

Le tout forme un ensemble hiérarchisé avec différents échelons et des liaisons verticales et horizontales. Afin de garantir l'efficacité du système, les autorités insistent sur la coopération entre les services et la rapidité de diffusion des informations. Cette préoccupation aboutit à la création d'un état-major mixte le 19 février 1955, le centre de renseignements et d'organisation du gouvernement général (CRO/GG). Celui-ci a pour mission principale de centraliser tous les renseignements civils et militaires collectés en Algérie. Dirigé par un lieutenant-colonel, le CRO/GG est réorganisé plusieurs fois durant le conflit.

Intégrée dans ce dispositif, la gendarmerie mobile est présente à plusieurs étapes du cycle de renseignement. En amont, les pelotons participent à la collecte des informations au cours de leur service quotidien. En aval, ils sont destinataires des messages les éclairant sur leurs missions. Par ailleurs, les pelotons et les escadrons constituent autant de relais pour la diffusion des données au sein de l'institution ou au profit des autres services.



Le tout forme un ensemble hiérarchisé avec différents échelons et des liaisons verticales et horizontales. Afin de garantir l'efficacité du système, les autorités insistent sur la coopération entre les services et la rapidité de diffusion des informations. Cette préoccupation aboutit à la création d'un état-major mixte le 19 février 1955, le centre de renseignements et d'organisation du gouvernement général (CRO/GG). Celui-ci a pour mission principale de centraliser tous les renseignements civils et militaires collectés en Algérie. Dirigé par un lieutenant-colonel, le CRO/GG est réorganisé plusieurs fois durant le conflit.

Intégrée dans ce dispositif, la gendarmerie mobile est présente à plusieurs étapes du cycle de renseignement. En amont, les pelotons participent à la collecte des informations au cours de leur service quotidien. En aval, ils sont destinataires des messages les éclairant sur leurs missions. Par ailleurs, les pelotons et les escadrons constituent autant de relais pour la diffusion des données au sein de l'institution ou au profit des autres services.



Général MASSU (1908/2002)



25/09/1957 : Arrestation de Y.SAADI à Alger

Cliquez SVP sur ce lien : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques\\_Massu](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Massu)

Les sources de renseignement des gendarmes mobiles témoignent déjà à elles seules de leur implication dans ce domaine. En premier lieu, les contacts opérés lors des patrouilles et des barrages permettent parfois d'arrêter des agents du FLN ou de saisir armes et documents clandestins. Plus fructueuses, les embuscades et autres opérations nocturnes entraînent la capture de « hors-la-loi » pouvant dévoiler de précieuses informations. Mais c'est surtout à travers les contacts répétés au sein de la population préconisés par l'entreprise de pacification que les efforts sont les plus visibles. En plus des missions sanitaires et sociales, les gendarmes s'attellent à la lourde tâche du recensement des habitants de la circonscription dont ils

ont la charge. Par exemple, le gendarme B... de l'escadron 5/1, employé à mi-temps de septembre 1958 à mars 1959 comme secrétaire de l'officier d'action psychologique d'un sous-secteur opérationnel à Alger, tient à jour un fichier de populations musulmanes et européennes comportant près de cent mille noms. Ce travail fastidieux permet de déceler la présence d'éléments extérieurs pouvant être autant de collecteurs de fonds ou de terroristes en puissance. Le 20 mai 1958, un gradé de l'escadron 5/8 est ainsi cité à l'ordre de la brigade par le général Massu pour ses brillants résultats : la découverte de neuf cellules FLN dont le démantèlement a entraîné l'arrestation de cent soixante individus, la récupération de huit pistolets, onze grenades et 270 000 francs



Parfois, les gendarmes parviennent même à constituer un réseau d'informateurs. Un maréchal des logis-chef de l'escadron 3/3, chargé du recensement et de la surveillance de près de quatre cents ouvriers musulmans répartis sur une vingtaine de chantiers de construction à Hydra (banlieue d'Alger), réussit à gagner leur confiance et à obtenir des renseignements précis dans un milieu mouvant et difficile à contrôler. Grâce à son action influente, il empêche le noyautage des ouvriers par le FLN, obtenant leur refus de participer aux collectes de fonds. Un tel réseau demeure néanmoins exceptionnel, car la courte durée de séjour des escadrons empêche d'établir des relations durables. La protection des informateurs est surtout problématique. Du reste, la gendarmerie départementale éprouve les mêmes difficultés à reconstituer ses propres réseaux d'informateurs décimés par le FLN.



Mise en phase du DPU (Dispositif de Protection Urbaine) avec une numérotation sur le mur...

Dans la recherche du renseignement, deux catégories de personnels semblent pouvoir apporter une aide intéressante : les pieds-noirs et les musulmans. Pour les premiers, à peine 15 % des effectifs, les récompenses décernées témoignent des résultats obtenus grâce à leurs connaissances de la langue arabe et des communautés algériennes. Pour les seconds, sous-

représentés, le bénéfice apparaît plus limité. Selon un rapport de 1959, un seul sous-officier musulman de gendarmerie mobile sert en Algérie à cette date. Si le recours aux harkis est envisagé un temps avec la création d'escadrons bis, le projet est finalement abandonné. En fait, l'institution ne peut compter que sur les trois escadrons d'auxiliaires déjà existants et elle ne paraît pas croire au potentiel de ce personnel. S'il loge hors de la caserne, il peut faire l'objet de pressions. S'il loge en caserne, il se coupe de la population. Un témoignage relativise même l'efficacité de ces supplétifs : « *Si le harki apporte un peu de renseignement parce qu'il a des membres de sa famille dans la rébellion*, dit un gradé français de souche nord-africaine (FSNA), *il faut reconnaître qu'en règle générale l'Arabe se méfie des autres Arabes et préfère souvent s'adresser à un gendarme européen.* »

La contribution de la gendarmerie mobile en matière de renseignement se fait soit en unité constituée, soit par détachement individuel. L'exemple de l'escadron 4/2 à Saïda en novembre 1958 illustre les conditions d'emploi d'une telle unité dans ce domaine :

« C'est surtout dans la lutte contre l'OPA que les gendarmes mobiles font un travail efficace et important. Si la ville proprement dite, en effet, a toujours été étroitement surveillée, il n'en est pas de même des deux principaux faubourgs musulmans : le Doui-Thabet, où 15 000 musulmans vivent dans une promiscuité, une misère et une insalubrité de toujours, c'est là où nous allons appliquer les directives du secteur. Nous avons, d'ailleurs, déjà commencé à policer la population en partageant le village en deux quartiers et chacun de ceux-ci en 5 îlots. Chaque îlot, à son tour, fut divisé en un nombre variable de blocs de maisons : 7 à 21 par îlot. Puis, chaque bloc fut numéroté, par exemple : bloc 13/7, ce qui voulait dire, le bloc n° 13 dans l'îlot n° 7. Enfin, sur des cahiers constamment tenus à jour, et ce ne fut pas une petite affaire, nous inscrivîmes par bloc la composition des familles maison par maison. Il y eut ainsi un cahier par quartier. Nous avons donc un répertoire de la population du village. Grâce à lui, il nous fut désormais possible de cueillir au nid tel collecteur de fonds dont nous avons appris le nom. (...) De plus, les gendarmes, par équipes de deux, ont été affectés au recensement et au contrôle permanent d'un îlot. Chaque équipe détient un répertoire de la population de son îlot dont elle connaît tous les habitants. Il lui est donc facile de déceler l'étranger qui circule dans un périmètre de cet îlot. Il est aussitôt ramené au bureau du peloton pour examen de sa situation. Un fichier très complet de recherches a été mis sur pied par le peloton : très simplement, on a recopié celui de la compagnie de gendarmerie de Saïda qui nous communique toutes les mises à jour. C'est ainsi que gendarmes mobiles et départementaux œuvrent en étroite collaboration. Au bout d'un mois de travail coordonné, la structure à peu près complète de l'OPA se trouve inscrite sur un immense tableau qui couvre tout un mur dans la pièce du 2<sup>e</sup> bureau du secteur où une réunion d'information rassemble chaque jour les représentants des divers services de police. Si tous les responsables de l'OPA ne sont pas encore tombés entre nos mains, du moins nous sont-ils à peu près tous connus. Bientôt, nous possédons, outre leur nom de guerre, leur identité complète. Aussi, font-ils l'objet dans tous les services d'une fiche renseignée, enrichie le plus souvent d'une photographie, qui facilite grandement les recherches. »



En ce qui concerne les gendarmes détachés, leur activité de renseignement dépend de l'unité où ils sont envoyés. Dans les brigades, ils retrouvent les mêmes missions que leurs camarades de la gendarmerie départementale. Dans les commandos de chasse, notamment au détachement hélicoptère d'exploitation de renseignement, ils bénéficient directement des informations recueillies pour infliger des pertes à l'ennemi. Détachés comme adjoints à l'officier de renseignement, ils tendent à se spécialiser dans ce type d'activité. Ainsi, le lieutenant Q... de l'escadron 6/2, officier de renseignement du quartier de Birkadem, est cité à l'ordre du régiment pour avoir favorisé l'arrestation de seize membres de l'OPA locale et la découverte de trois caches d'armes.

A suivre : EPISODE 3 = **L'EVOLUTION DU RENSEIGNEMENT**

### **3/ Histoire d'un insigne**

<http://b-breton.blogspot.fr/>

En juillet 1959, suite à un entretien avec le Général CHALLE, le Général MORIN, commandant la gendarmerie en Algérie accepte la participation de la gendarmerie à l'encadrement de commandos de chasse.

Par décision ministérielle n° 02196 MA Gend. du 18/7/59 l'autorisation de prélever des officiers et sous-officiers volontaires est donnée au général MORIN.

Six commandos verront le jour et prendront le nom de « Partisan ». Mis à la disposition du général commandant la 9<sup>ème</sup> division d'infanterie et la Z.O.A., ils seront stationnés :

Partisan 20 à AÏN-LELOU, au pied de l'Ouarsenis,  
Partisan 21 à TENIET-EL-HAAD à la station de pompage,  
Partisan 22 à DUPLEIX,  
Partisan 26 à FLATTERS puis à TOURIRA, au seuil du djebel Bissa, Partisan 43 à Bordj Baach et  
Partisan 44 à MARCEAU puis à AÏN N'SOUR, entre les deux "ZACCAR".

Chaque commando est composé de 100 supplétifs environ encadré par 2 officiers et 19 sous-officiers, tous militaires de la gendarmerie et volontaires. Les harkis vivaient à proximité de leur famille sauf ceux de P.21, P.26 et P.44 qui ne rejoignaient la leur que 4 jours par mois.

A ces 6 commandos s'ajoute un détachement hélicoptère d'exploitation de renseignements (D.H.E.R.) connu sous le nom de "Partisan noir". Ce commando est commandé par un officier détaché d'un des 6 commandos et constitué de 6 stiks à l'effectif d'un gendarme et de 8 harkis provenant des 6 commandos. Ils sont relevés, en principe tous les 2 mois.

Stationné sur la base aérienne de MOUAFEKIA, secteur d'Orléansville il dispose de 6 Sikorsky H 34 et d'un 'pirate' armé d'un canon de 20 m/m. Ces 7 commandos sont coiffés par une unité de commandement composée d'un officier et de quelques sous-officiers et stationnée à la caserne de la gendarmerie mobile à Orléansville.

**ARMEMENT** : Chaque commando dépendant d'un corps support, l'armement était fonction du dit corps et pouvait aller du tout U.S au tout Français en passant par le 50/50.

**HABILLEMENT** : comme l'armement, l'habillement et les équipements étaient tributaires du corps support. En général le "paquetage" du commando, troupe et cadre, était composé d'une tenue comportant veste camouflée, pantalon treillis kaki, veste fourrée ou matelassée, djellaba, pataugas et rangers. Un béret camouflé ou une casquette "Bigeard" complétait ce paquetage.

#### **INSIGNE DE COIFFURE :**



Le capitaine SCHAEFER, premier commandant du groupement des commandos dotera les personnels d'une coiffure de prestige sous la forme d'un béret aux couleurs de l'Arme bleue et noire. Il fait également réaliser, par la maison AUGIS, un insigne circulaire de béret, en métal argenté, représentant un épervier aux ailes déployées et serres en avant surmonté par une grenade symbolisant la Gendarmerie.

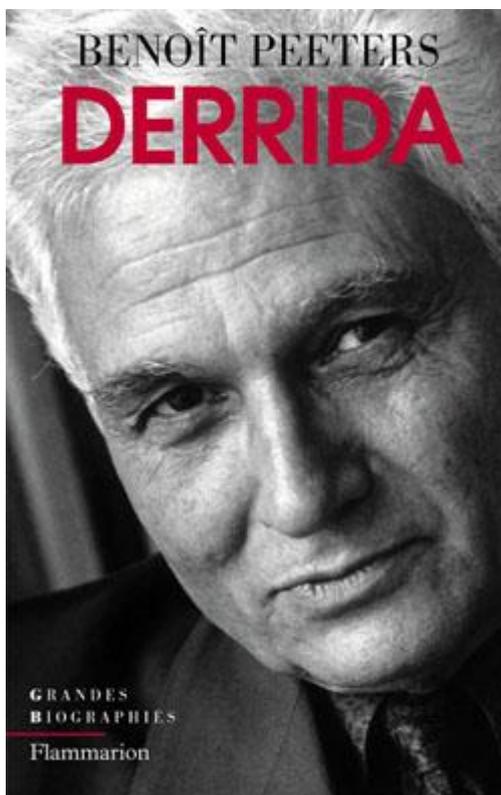
#### **INSIGNE DE POITRINE :**



En 1961, l'homologation de l'insigne de béret ayant été refusé sous prétexte que la question des insignes de béret était à l'étude au bureau de la Symbolique Militaire, le chef d'escadron FOURRE, 2<sup>ème</sup> commandant du groupe des commandos, fit réaliser, toujours par la maison AUGIS, un insigne de poitrine reprenant le même motif que celui du béret sur un écu français argenté et émaillé tranché noir et bleu, portant en chef l'inscription "COMMANDO de CHASSE" et en pointe "GENDARMERIE".

#### 4/ Le Philosophe Jacques Derrida

Jacques **DERRIDA**, né Jackie DERRIDA le 15 juillet 1930 à **EL BIAR (Algérie)**, et mort le 8 octobre 2004 à Paris. C'est un philosophe français, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, qui a créé puis développé la notion de déconstruction. À la suite de Heidegger, DERRIDA cherche à dépasser la métaphysique traditionnelle et l'influence qu'elle a pu exercer sur les autres disciplines.



Il grandit en Algérie et subit les lois de VICHY en 1940 lorsque sa famille est déchue pendant deux ans de la nationalité française. De 1935 à 1941, il va à l'école maternelle et primaire d'EL-BIAR. Les enfants sont obligés de manifester leur attachement au Maréchal de multiples manières. DERRIDA en qualité de juif doit laisser au deuxième de la classe sa place pour le lever de drapeau. Son frère et sa sœur ont été exclus de l'école pour la même raison. En 1941, il est lui-même exclu du lycée Ben AKNOUN et il est inscrit jusqu'en 1943 au lycée Émile-Maupas, mais il ne supporte pas l'atmosphère communautaire. Il retourne au lycée BEN AKNOUN en 1944.

**DERRIDA** connaît ainsi, durant sa jeunesse, une scolarité mouvementée. Il voit les métropolitains comme oppresseurs et normatifs, normalisateurs et moralisateurs. Sportif, il participe à de nombreuses compétitions sportives et rêve de devenir footballeur professionnel. Mais c'est aussi à cette époque qu'il découvre et lit des philosophes et écrivains comme Jean-Jacques Rousseau, Friedrich Nietzsche, André Gide et Albert CAMUS. Il commence à écrire un « journal intime ». En 1947-1948, en classe de philosophie au lycée Gautier d'Alger, il lit Bergson et Sartre. En 1948, inscrit en lettres supérieures au lycée Bugeaud, il est marqué par la lecture de Kierkegaard et Heidegger....

Toute son œuvre consiste à étudier les couples d'oppositions telles que parole/écriture en linguistique, raison/folie en psychanalyse, sens propre/sens figuré en littérature, hostilité/hospitalité, masculin/féminin, etc., oppositions qui correspondent au couple ontologique premier sensible/intelligible, et aux multiples formes qu'il peut prendre (intérieur/extérieur, rationnel/irrationnel, sens/non-sens, fondateur/fondé, etc.) .

L'origine de toutes ces différences conceptuelles, mais qui n'est pas véritablement une origine (sans quoi on retrouverait l'opposition origine/dérivation, tributaire des oppositions citées précédemment), est la différance avec un *a*, concept sur lequel DERRIDA s'explique dans une conférence introductive au recueil d'articles *Marges – de la philosophie* (1972). La différance est le jeu qui produit les différences particulières.

Le philosophe Jacques DERRIDA a souvent dérangé. Incompris voire décrié en France, où il était surtout connu pour ses prises de position politiques, l'initiateur de la déconstruction, cette théorie qui consiste à faire surgir le non-dit sous les textes, n'a pourtant cessé d'être sollicité dans le monde entier.

À partir de 2003, Jacques DERRIDA souffre d'un cancer du pancréas et réduit considérablement ses conférences et ses déplacements. Il meurt le 8 octobre 2004 dans un hôpital parisien, à l'âge de 74 ans. En 2007, DERRIDA était considéré par *The Times Higher Education Guide* comme le troisième auteur le plus cité dans les ouvrages de sciences humaines de l'année.

Si vous souhaitez lire la totalité de sa biographie : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques\\_Derrida](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Derrida)

## **5/ ISLAM : l'Algérie et la halalmania, ou l'empire de la bigoterie**



Salon international du livre en Algérie. © CITIZENSIDE/FAYCAL NECHOUD / AFP

**Si en Algérie l'islamisme politique a été neutralisé et le jihadisme circonscrit, à défaut d'être éradiqué, la bigoterie, elle, progresse de manière préoccupante.**

L'exécution, le 24 septembre, d'un ressortissant français dans le massif du Djurdjura, à une centaine de kilomètres à l'Est d'Alger, est-il le signe d'une radicalisation des esprits, voire d'un renouveau du terrorisme en Algérie ? Rien n'est moins sûr, les premiers éléments de l'enquête ayant établi que les ravisseurs ne sont pas de nouvelles recrues jihadistes mais des vétérans des Groupes islamiques armés (GIA), survivance d'un passé pratiquement révolu depuis l'adoption par référendum, en 2005, de la politique de réconciliation nationale engagée par Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Mais la nette diminution des capacités de nuisance des groupes terroristes et le recul de l'islamisme politique qui l'a accompagnée contrastent avec le regain de religiosité, voire de bigoterie que connaît la société algérienne.

**Selon les fidèles de la vingt-cinquième heure, le bikini serait le premier responsable de l'activité sismique en Algérie.**

Mais la nette diminution des capacités de nuisance des groupes terroristes et le recul de l'islamisme politique qui l'a accompagnée contrastent avec le regain de religiosité, voire de bigoterie que connaît la société algérienne.

Premier indice de cette tendance : la croissance exponentielle de l'affluence dans les mosquées. Laquelle s'explique en partie par ce que les Algériens appellent avec humour "promotion zelzla" (promotion "tremblement de terre"), désignant par là "les croyants de la peur", dont la vocation apparaît comme par magie à la suite d'une catastrophe naturelle. Séismes et répliques entretiennent ainsi l'assiduité dans les lieux de culte.

**Selon les fidèles de la vingt-cinquième heure, le bikini serait le premier responsable de l'activité sismique en Algérie.**

"Chez nous, ironise Hanane, étudiante en sociologie à Sétif, la panique fait le bigot." Le 1er août, à la suite d'un tremblement de terre (six morts et beaucoup de dégâts dans le vieux bâti de la capitale) dont l'épicentre se situait à une vingtaine de kilomètres au large d'Alger, les mosquées ont accueilli plus de fidèles que d'habitude, génération spontanée de pratiquants convaincus que "tout cela est de la faute des femmes qui se dénudent sur les plages et se prélassent au soleil, indifférentes au regard des hommes".

Ainsi, selon ces fidèles de la vingt-cinquième heure, le bikini serait le premier responsable de l'activité sismique en Algérie. L'indigence de la vie politique n'est sans doute pas étrangère au recentrage des débats sur des thèmes sociétaux ou, en l'occurrence, sur des tartufferies relayées par les médias et les réseaux sociaux, et dont l'opinion est devenue friande.

**La controverse, jamais innocente...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2803p051.xml0/islam-education-mosquee-gouvernement-algerien-enquete-islam-l-algerie-et-la-halalmania-ou-l-empire-de-la-bigoterie.html>

## **6/ Partis faire le jihad, ils continueraient à toucher les allocations familiales**

<http://www.sudouest.fr/2014/10/08/partis-faire-le-jihad-ils-continueraient-a-toucher-les-allocations-familiales-1697530-5458.php>

**Deux députés veulent faire en sorte que les CAF puissent suspendre le versement d'aides aux Français partis faire le jihad en Syrie.**

Deux députés UMP, Alain Marsaud et Thierry Mariani, aimeraient sanctionner les Français partis faire le jihad, en s'en prenant à... leur portefeuille.

Selon RMC et BFMTV, les deux parlementaires vont déposer une résolution à l'Assemblée nationale sur la question des allocations familiales qui seraient toujours versées à certains jihadistes français bénéficiaires d'aides de l'Etat.

Le versement des prestations familiales est soumis à une condition de résidence des parents et des enfants en France. Un séjour hors de France de plus de 92 jours (trois mois) de date à date met fin aux prestations familiales et au RSA. Un séjour hors de France de plus de 122 jours (quatre mois) met fin aux aides au logement.

Mais dans les faits, il est bien difficile pour les agents de la CAF de déterminer si oui ou non les allocataires ont quitté le territoire national. Il leur est par exemple interdit de croiser leurs données avec celles de la police.

Citant Alain Marsaud, RMC évoque "les CAF de la région Sud-ouest" qui "compteraient une dizaine de cas de personnes parties faire le djihad en Syrie et qui toucheraient toujours leurs allocations", certaines cumulant plusieurs prestations.

### **EPILOGUE CRESCIA / KHRAÏCIA**

**Année 2008 = 27 910 habitants**



CRESCIA de nos jours

**BON WVEK-END A TOUS**

***Jean-Claude ROSSO***